

Waremme, le 30 août 2012.

## Développement Rural – Berloz

### **Compte rendu de la réunion de la CLDR du 04/09/2012**

#### Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Fabienne Merkelbach ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- la FRW.

#### Présents :

**Membres CLDR** : Michel Jadoul, Béatrice Moureau, Roger Toppet, Jean-Louis Gilles, Joseph Moureau, Véronique Hans, Audrey Mohr et Michel Zwaenepoel.

**Pour la commune** : Ivanka Selak (Agent relais) et Jocelyne Fauchet (Urbanisme -Environnement - Mobilité)

**Pour l'ADL Berloz-Geer-Faimes-Donceel** : Florence Goblet

**Pour la FRW** : Anne Doguet.

#### Excusés :

#### Documents annexés :

- Projet de promenades de l'ADL
- Carte Réseau cyclable du PICM

Le compte rendu de la séance du 14 mars 2012 est approuvé par les membres présents.

Le compte rendu de la CLDR du 28/08 sera envoyé en même temps que celui-ci.

Divers : *Quid de la Maison de la Berle ?* Le dossier est toujours aux mains de l'urbanisme régional à Liège. L'auteur et la commune essaient d'avoir des nouvelles. Les délais seront dépassés.

### **1. La mobilité douce à Berloz**

Lors de la précédente CLDR, il a été décidé de mettre en place un groupe de réflexion concernant la Fiche Projet « Circuit de voie lente » (FP 16 lot 1).

Pour rappel, ce projet a pour objectifs :

- Aménager un maillage existant ou à créer,
- Garder un réseau de voies lentes entretenue et accessibles au plus grand nombre,

- Renforcer le maillage entre quartiers et villages,
- Sécuriser les déplacements des usagers doux,
- Augmenter le lien social,
- Conjuguer mobilité fonctionnelle à mobilité de loisir,
- Développer l'offre touristique.

La CLDR avait, à l'époque de la rédaction de la fiche-projet, réalisé un inventaire de terrain (2008) et des propositions d'aménagements/travaux. En tout, ce sont 11 sentiers qui avaient été retenus. Depuis lors, la situation a pu changer et de projets/études sont en cours.

Pour alimenter la discussion, deux projets sont présentés à la CLDR durant cette soirée :

- Le projet de balisage de promenades par l'ADL (F. Goblet)
- L'état d'avancement du Plan Intercommunal de Mobilité (F. Fauchet)

a. **Balisage officiel de promenades** (F. Goblet – ADL Berloz-Geer-Faimes-Donceel)

Trois promenades d'environ 8km ont été construites sur la commune de Berloz (cf. annexe 1). Il s'agit de promenades de type touristique et de loisirs :

- La promenade « Le Long de la Lange Beek »
- La promenade « De Berloz à Rosoux »
- La promenade «La Kulterkêne ».

L'objectif est de baliser officiellement ces promenades, préalablement reconnues par le Commissariat Général au Tourisme (CGT) et de proposer une carte accompagnée d'un descriptif de chaque promenade. À plus long termes, l'ADL souhaiterait installer des QR codes en divers endroits pour plus d'interactivité (points d'intérêts, histoire, patrimoine...) ainsi qu'une table d'orientation à hauteur du Moulin (superbe panorama).



Le code QR (de l'anglais, QR Code) ou encore appelé flashcode est une sorte de code-barres en 2D. Le "QR" signifie Quick Reponse car le contenu peut être décodé rapidement. A la différence d'un code-barres classique, le code QR peut contenir beaucoup d'informations. Il peut notamment être lu par un téléphone portable. (Sources : <http://www.code-qr.net/>)

Actuellement, l'ADL a fait appel au CGT concernant la reconnaissance officielle des circuits. Cette dernière offre une visibilité plus large dans les diverses publications à vocation touristique. L'avancée du projet dépendra notamment de cette reconnaissance.

Les promenades ont été construites par des visites de terrain (ADL, Julien Mols...) et par la CLDR. Elles sont surtout praticables à pieds (une bonne partie l'est en vélo mais pas pour les PMR).

#### Remarques des membres de la CLDR :

- Entre la rue Richard Orban et la rue des Champs : présence d'eau savonneuse qui rend le chemin dangereux -> d'où vient cette eau ? mise en conformité du riverain à prévoir.
- Attention aux chemins de remembrement au nord, ils sont dangereux.
- Il faudrait prévoir ou indiquer les connexions possibles entre les différentes promenades.
- La rue Dodion entre Berloz et Rosoux n'est pas très sécurisante.
- Est-ce qu'on ne pourrait pas envisager une autre dénomination pour la promenade « de Berloz à Rosoux » ?
- Pourquoi ne pas passer par l'église dans la promenade « de Berloz à Rosoux » ?
- Quid de Crenwick ? Surtout pour le site du Villeroux qui vient d'être réaménagé. Est-il inclus dans une balade de Geer ?

#### **b. Etat d'avancement du PICM (J. Fauchet)**

Le plan intercommunal de mobilité (PICM) concerne la mobilité dans les communes de Waremme, Geer, Berloz et Hannut. La Phase 3 (sur 4 phases) qui définit les objectifs (généraux et particuliers) ainsi que les fiches actions qui y sont liées, est en cours de finalisation (pause due à la trêve électorale), **une enquête publique concernant cette partie est prévue pour janvier prochain dans les 4 communes.**

Concernant les modes doux, les objectifs se répartissent en deux catégories : le cycliste et le piéton (cf. carte annexée).

Pour la circulation à vélo, il s'agit de mettre en place un réseau cohérent et efficace au quotidien par :

- la création de liaisons attractives avec des itinéraires confortables, sûrs, directs et entretenus depuis les villages.
- L'installation et l'entretien d'équipements de stationnement des vélos.
- La réservation d'un maximum de chemins de remembrement à la circulation douce et des convois agricoles (rem : Berloz présente la particularité de ne pas avoir beaucoup de chemins de remembrement)
- La mise en place de services ou actions de sensibilisation pour encourager la pratique du vélo.

Dans ce cadre, la commune organise une action de sensibilisation le **21 septembre prochain « Tous à vélo au boulot ou à l'école »** dans le cadre de la semaine de la mobilité (parcours fléché pour relier Berloz à la gare de Waremme ; mobilisation du personnel communal et collecte de vieux

Pour la circulation piétonne, il s'agit de :

- continuer à rénover et à améliorer les cheminements piétons dans le centre des villages,
- garantir une bonne accessibilité à des lieux précis (arrêts de bus, écoles...),
- sécuriser les traversées piétonnes,
- adapter progressivement l'espace public pour les personnes à mobilité réduite.

**Suite à ces deux présentations et aux rappels des objectifs de la FP « Circuits de voies lentes », il est décidé d'organiser une réunion spécifique sur le sujet le 23 octobre prochain à 19h30. Durant cette réunion, nous travaillerons sur cartes superposées. Il est également demandé de pouvoir disposer de l'**atlas des chemins vicinaux** (+ voir avec la Province de Liège s'ils ont déjà digitalisé Berloz).**

## 2. Potager communautaire

L'idée d'origine de l'ALE est de mettre en place un potager où des ouvriers ALE (2 voire 3 ouvriers à raison de 70 heures) seraient rémunérés par des habitants pour cultiver une parcelle. Le terrain envisagé était celui situé dans le quartier de Willine. Après quelques rencontres, il a été décidé de revoir le projet du début.

*Pourquoi impliquer la CLDR ?*

- Existence de la fiche projet 1-09 « Création et animation d'un verger communautaire ». Il s'agit d'un projet de verger via un partenariat agriculteurs-citoyens. Un terrain spécifique avait été repéré (derrière l'école de Berloz) mais le propriétaire n'a pas fait une offre de prix raisonnable à la commune. Le projet envisageait la création d'un potager communautaire pour la mise en place d'activités didactiques avec les élèves de l'école communale voisine.
- l'existence d'une commission représentant les habitants (CLDR).

**Il est décidé de rencontrer dans les semaines à venir un large panel d'acteurs locaux afin de connaître leur intérêt par rapport à la démarche. Suite à ces différentes rencontres, l'intérêt de la population devrait également être jaugé.**

## 3. Retour de la visite de salles

Le 28 août dernier, une délégation de la CLDR a eu l'occasion de visiter les salles de Couthuin (Plein Vent) et de Orp-Jauche (Maison de l'entité). Après un rappel du contenu de la visite (cf. compte-rendu de la CLDR du 28/08/2012), les éléments à retenir pour le projet de Li Vî Qwarem sont :

- Quid de la localisation du projet (problème de voisinage, de stationnement, d'extension) ? Les deux salles se trouvent à l'extérieur du noyau urbanisé (la salle Plein Vent est toutefois très proches de maisons) cela engendre moins de nuisances pour le voisinage mais accroît les risques d'incivilités (cf. à Jauche).
- L'option des podiums démontables est à privilégier pour Li Vî Qwarem. Cela permet d'utiliser tout l'espace. -> voir avec la troupe de théâtre.
- Pour l'équipement de la cuisine, il faut envisager un mix des deux options avec un équipement de base qui permet tout de même de cuisiner sur place.
- Il faut éviter le chauffage par le sol.
- La rénovation de la salle actuelle n'est pas envisagée.
- S'inspirer des agencements de la salle de Jauche (sauf au niveau de la cuisine à mettre près d'un bar unique).

Des informations concernant les budgets des différents postes seront à nouveau demandés aux gestionnaires des salles (voire les communes responsables). La note d'intention sera agrémentée des résultats de ces deux

visites. Une rencontre avec la DGA (F. Rahier) et le Cabinet devrait être prévue après les élections communales.

Pour le secrétariat de la C.L.D.R.  
Anne Doguet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter Ivanka Selak...*

## Annexe 1 : Promenades touristiques de l'ADL



à Revoir: La Mairie  
Département de la Langhe-Beeik - 9957 pp

### LE LONG DE LA LANGE BEEK








DE BERLOZ À ROSOUX





## Annexe 2 : Réseau cyclable communal issu du PICM

	Aménagement cyclable existant à entretenir
	Voie à réserver pour les modes doux
	Aménagement cyclable à prévoir sur réseau routier
	Voirie à réserver pour les modes doux et le charroi agricole
	Agglomération - modération des vitesses

